



Bastia
CITÀ DI CULTURA

**Extrait du registre des délibérations du
Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 8 octobre 2026**

Objet : Mise en œuvre de l'expérimentation d'accès par détachement à un cadre d'emplois de niveau supérieur en faveur de certaines catégories de fonctionnaires Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH)

Date de la convocation : 2 octobre 2026

Date d'affichage de la convocation : 2 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à 17h30 le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gilles SIMEONI

Nombre de membres composant l'assemblée : 43

Nombre de membres en exercice : 43

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 39

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur Gilles SIMEONI ; Madame Emmanuelle De GENTILI ; Monsieur Pasquale CASTELLANI ; Madame Hélène BERETTI ; Monsieur Paul TIERI ; Madame Mattea LACAVE ; Monsieur Serge LINALE ; Madame Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA ; Monsieur Didier GRASSI ; Madame Françoise FILIPPI ; Monsieur Antoine GRAZIANI ; Madame Josephine NATALI ; Monsieur Pierre PIERI ; Monsieur François FABIANI ; Madame Anne-Marie CARRIER ; Madame Catherine CASIMIRI ; Monsieur Philippe CIMINO ; Madame Carulina COLOMBANI ; Monsieur Franck DASSIBAT ; Monsieur Alain Del MORO ; Madame Angelina MANGANO ; Madame Danielle MATTEI ; Madame Mathilde MATTEI ; Madame Marie-Dominique NASICA ; Monsieur Pierre ORSINI ; Monsieur Laurent PAPAIZIAN ; Monsieur Pierre SAVELLI ; Madame Marie STROMBONI ; Monsieur Philippe VIGNOLI ; Monsieur Sylvain FANTI ; Madame Allison FIESCHI ; Monsieur Jean-Martin MONDOLONI ; Monsieur Julien MORGANTI ; Madame Josepha OLIVESI ; Madame Marie-Claire POGGI ; Madame Hélène SALGE ; Monsieur BATTINI Nicolas ; Monsieur Michel BRUSCHINI ; Madame Valérie IDDA.

Etaient absents :

Ont donné pouvoir :

Madame Emmanuelle LUCIANI à Monsieur Pierre SAVELLI ;

Monsieur Michel GRIMALDI D'ESDRA TERRACHON à Madame Hélène BERETTI ;

Monsieur Jean-Sébastien De CASALTA à Monsieur Julien MORGANTI ;

Monsieur Matthieu RICCI à Madame Allison FIESCHI.

Monsieur Gilles Simeoni ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Antoine Graziani élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Décret n°2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés;

Vu la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et notamment son article 93 ;

Vu la délibération municipale n°2025/01/DEC/33 en date du 18 décembre 2025 portant approbation de la procédure de promotion interne pour les agents bénéficiant de la RQTH ;

Vu l'arrêté du maire en date du 28 septembre 2026 portant composition de la commission chargée d'évaluer les candidats au détachement dans le cadre de l'expérimentation en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 5 octobre 2026 ;

Considérant que certaines catégories de fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés peuvent accéder, par la voie du détachement, à un cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure ;

Considérant que ce dispositif dérogatoire, prévu jusqu'au 31 décembre 2026, complète les voies habituelles d'évolution professionnelle. Il ne confère aucun droit automatique à promotion. Les candidats doivent notamment justifier de la durée de services publics exigée par le statut particulier du cadre d'emplois d'accueil pour l'accès par la voie du concours interne ;

Considérant que les emplois proposés font l'objet d'un avis d'appel à candidatures précisant notamment leur nombre et leur description, la date prévue de détachement, la composition du dossier de candidature et la date limite de dépôt des candidatures ;

Considérant que la procédure est ouverte aux fonctionnaires remplissant les conditions réglementaires, qu'ils appartiennent ou non aux effectifs de la Ville de Bastia ;

Considérant que les candidats doivent notamment remplir les conditions relatives à leur qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ainsi que les conditions de durée de services publics prévues par les textes applicables au cadre d'emplois concerné ;

Considérant qu'après vérification de la recevabilité des candidatures par le service des Ressources Humaines, les dossiers seront transmis à la commission chargée d'apprécier l'aptitude professionnelle, l'expérience et la motivation des candidats ;

Considérant que cette commission, dont la composition a été fixée par arrêté du Maire du 28 septembre 2026, est composée comme suit :

- Représentant de l'autorité territoriale ou son représentant
- Personne compétente en matière d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
- Représentant de la Direction des Ressources Humaines

Considérant que la composition nominative de la commission de sélection a été arrêtée par Monsieur le Maire ;

Considérant qu'à l'issue des auditions, la commission propose les candidats au détachement. La décision finale de détachement relève de l'autorité territoriale ;

Considérant que le nombre d'emplois susceptibles d'être proposés au détachement relève de l'autorité territoriale et les emplois proposés sont déterminés par l'autorité territoriale en fonction des besoins de la collectivité et des possibilités statutaires ;

Considérant que les fiches de poste correspondantes seront établies au regard des missions relevant des cadres d'emplois concernés ;

Considérant que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille de rémunération de son cadre d'emplois et l'agent percevra le régime indemnitaire correspondant à son grade de rattachement ;

Considérant qu'un bilan annuel des détachements et des intégrations réalisés au titre de ce dispositif est présenté devant le Comité social territorial.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Didier GRASSI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Article 1 :

- **Décide** de confirmer la mise en œuvre de l'expérimentation au sein de la commune.

Article 2 :

- **Décide** de confirmer le principe d'un appel à candidatures ouvert aux fonctionnaires remplissant les conditions réglementaires.

Article 3 :

- **Approuve** la création des emplois suivants, nécessaires à la mise en œuvre de l'expérimentation :

- Emplois / fonctions : **Agent chargé du recensement démographique et du suivi matériel des opérations électorales**

Filière : Technique

Catégorie : C

Grade : Agent de maîtrise

Service : Pôle élections et recensement de la population, Direction de l'Administration Générale

Missions : contribue au renseignement et à la fiabilisation du Répertoire d'Immeubles Localisés (RIL) ; assure le recensement, le suivi des stocks du matériel nécessaire à l'organisation des scrutins et veille à la préparation logistique des scrutins ; assure la suppléance des titulaires des postes courrier et imprimerie.

Nature de l'opération : Création de poste

- Emplois / fonctions : **Agent en charge des missions exercées en qualité d'officier d'état civil**

Filière : Administrative

Catégorie : B

Grade : Rédacteur

Service : Direction de l'Etat Civil, Direction Générale Adjointe Proximité Citoyenneté

Missions : Rédaction, mise à jour et délivrance d'actes d'état civil et de livrets de famille, Instruction des demandes de titres d'identité ;

Nature de l'opération : Création de poste

- Emplois / fonctions : **Rédacteur marchés publics au sein de la Direction de la Commande Publique**

Filière : Administrative

Catégorie : B

Grade : Rédacteur

Service : Direction des Achats et de la Commande Publique, Direction Générale Adjointe Moyens et Ressources

Missions : Instruction des procédures administratives liées à la commande publique, assistance à l'instruction des achats et procédures associées dans le respect de la réglementation en vigueur.

Nature de l'opération : Création de poste

- Emplois / fonctions : **Rédacteur chargé de la coordination administrative et des régies des Accueils Collectifs des Mineurs**

Filière : Administrative

Catégorie : B

Grade : Rédacteur

Service : Pôle jeunesse et loisirs, Direction Générale Adjointe Politiques Educatives et Culturelles

Missions : Coordonner le suivi administratif, financier et opérationnel des activités du Pôle Jeunesse et Loisirs et accompagner les responsables d'ACM dans l'application des procédures

Nature de l'opération : Création de poste

- Emplois / fonctions : **Technicien de travaux Voirie et Réseaux Divers - VRD**

Filière : Technique

Catégorie : B

Grade : Technicien

Service : Direction d'Aménagement des Travaux d'espace public, Direction Générale Adjointe Aménagement et Énergie

Missions : organiser et diriger au quotidien un chantier de travaux neufs ou d'entretien d'infrastructures et de réseaux. Assurer un suivi rigoureux des travaux et des demandes d'intervention dans le respect des délais et des coûts.

Nature de l'opération : Création de poste

- Emplois / fonctions : **Coordinateur des manifestations et de la billetterie du musée**

Filière : Technique

Catégorie : B

Grade : Technicien

Service : Musée, Direction Générale Adjointe Politiques Educatives et Culturelles

Missions : Le coordinateur des manifestations et de la billetterie contribue à l'organisation opérationnelle des manifestations du Musée, au bon fonctionnement de la billetterie et à la continuité de la régie.

Nature de l'opération : Création de poste

Article 4 :

- **Approuve** la modification correspondante du tableau des emplois de la Ville de Bastia.

Article 5 :

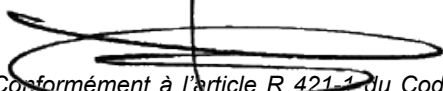
- **Autorise** Monsieur le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement le 19/10/2026

Antoine GRAZIANI



Le Maire,

Signé électroniquement le 19/10/2026

Gilles SIMEONI



Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.

2026/OCT/01/43